

Comité de Médiation du Jardin Olympique

Présents : Régine MEUNIER (N°22), Gisèle ZAIMIA (N°43), (médiatrices), Michel KUMPF (51), Alain GSTALDER (N°39), (médiateurs), Donatien DE HAUTECLOCQUE (directeur de la MJC).

Excusés : Christine PIPER (N°41), Eric BRANDON (N°19), (médiateurs), Clara DEMEURE (ADL de la MDH).

Bienvenue à Mr SABATAOUI, le nouveau jardinier de la parcelle N° 31 que nous accueillerons samedi 12 mars, lors des travaux du jardin. La ré-attribution des parcelles 36, 44, 45 reste à faire.

Bienvenue à Elodie et Max, les nouveaux animateurs de la Maison de l'Enfance qui relancent la culture de la parcelle pédagogique.

Bienvenue à Catherine, l'animatrice bénévole d'une activité de jardinage des « Ateliers Socio Linguistiques de la Ville de GRENOBLE » dont la vocation est d'enseigner la langue française à des personnes venant d'autres pays. Jardiner ensemble faciliterait l'apprentissage de notre langue par l'échange autour d'une activité partagée et favoriserait ainsi l'intégration de ces personnes.

Le Comité de Médiation avait refusé d'attribuer à ce service une parcelle vacante mais avait donné son accord pour que ces personnes, toujours accompagnées par l'animatrice, puissent s'occuper des parcelles collectives.

Une convention sera signée entre le directeur de la MJC et Mme CORALIE, la responsable de ce service de la Ville.

Il est convenu avec Catherine qu'elle accompagnera cette activité par petits groupes, en respect de notre règlement intérieur. Comme la plupart des parcelles collectives sont fleuries, il lui est demandé de préserver et d'entretenir ce qui est déjà planté. S'il s'agit de cultiver des légumes, cela se fera entre les plantations déjà existantes. Un tour de jardin a montré qu'il y avait de quoi s'occuper.

Le directeur, Clara DEMEURE et deux médiateurs, Michel et Alain, ont rencontré le 4mars Franck QUERE, responsable du service municipal « **Espace Public et Citoyenneté** ».

a) Les médiateurs énoncent d'emblée que, depuis que ce service nous a été présenté il y a quatre ans lors d'une réunion générale du Jardin Olympique, aucune aide ne nous a été fournie, hormis une séance de broyage des branchages il y a quelques années. Pourtant ce service, entre autres missions, a la charge d'accompagner la trentaine de jardins partagés et vergers de GRENOBLE... sauf les jardins du secteur 6 qui sont confiés à la gestion de la Régie de Quartier... sauf notre Jardin Olympique puisque la régie n'a en charge que les deux jardins de la VILLENEUVE. Bref, le JO est le « trou dans la raquette » de ce dispositif municipal qui, pourtant, pourrait nous être fort utile. Ne serait-ce pas parce que nous sommes le seul jardin à être géré par une association, la MJC PREMOL ?

Nous faisons part de notre **désapprobation**. Donatien s'entretiendra à ce sujet avec Augustin NALLET, directeur du territoire de la Ville.

Voilà qui explique pourquoi Marie-Stéphane GRYSO de la Régie de Quartier, qui nous avait promis son aide, a « disparu des radars » depuis trois ans sans que nous ayons été informés de telles décisions municipales prises en amont.

b) Le prix de la consolidation de la **clôture** et de la création d'une **nouvelle porte** est de 8500€. Cela dépasse le budget disponible du service de Franck QUERE. Par contre, comme nous nous engageons à réaliser nous mêmes ces travaux, Franck se dit prêt à nous fournir les matériaux nécessaires voire une aide technique par son service.

c) La création d'un **nouveau jardin** serait utile vue l'importance de la demande sur notre quartier. Un terrain existe au bout de la rue Christophe TURC qui pourrait faire l'affaire. La décision appartient bien sûr à la Ville. Nous proposons pour notre part de provoquer une réunion des personnes figurant sur la liste d'attente. Si celles-ci se mobilisent et se constituent en collectif, les médiateurs pourraient bien sûr les accompagner pour faire part de l'expérience acquise au Jardin Olympique.

Dates à retenir :

Prochaine réunion du Comité de Médiation :

Mardi 12 avril 2022 à 18H30.

Prochains travaux collectifs :

Samedi 9 avril 2022 de 10H à midi.

Compte-rendu rédigé par Alain GSTALDER.